



Extrait du Registre des Délibérations

Service des Assemblées

du Conseil Municipal



SEANCE DU JEUDI 30 AVRIL 2009

L'an deux mille neuf, le 30 avril à 18h00, les Membres du Conseil Municipal de la Ville du Mans, sur convocation et ordre du jour adressés et affichés le 24 Avril 2009 sont réunis au lieu habituel de leurs séances, à l'Hôtel de Ville du Mans, sous la présidence de M. BOULARD, Maire.

Sont présents : M. BOULARD, Mme BERGER, M. OLLIVIER, Mme BRULÉ-DELAHAYE, M. DELPECH, Mme KARAMANLI, M. PERDEREAU, Mme GOUHIER, M. BREUX, Mme PEDOYA, M. COUNIL, M. CALIPPE, Mme DUBOIS, M. EDOM, Mme KONNE, M. JEAN, M. COMBE, M. GARIER, Mme VIGNEZ, M. DELIGNY, Mme DANVERT, Mme KAZIEWICZ, M. ZIMMER, M. SOULARD, Mme CHOISNE, Mme GUESDON PLESSIS, Mme N'KALOULOU, M. GUIBERT, Mme HEUZE, M. PRIGENT, M. COMPAORE, Mme HERSEMEULE, M. EL ARRASSE, M. LANDY, M. BIENCOURT, Mme SEVERE, Mme COCO, Mme SAID AHMED, Mme MOISY, M. VILLARME, Mme RIVRON, M. PIGEAU, Mme MARTI, Mme PIVRON, Mme BEAUCHEF, M. SAID EL HADI, M. FANAL

Absents et représentés : Mme BERGER, Mme KARAMANLI, Mme GOUHIER, Mme NIEDERKORN, M. PICAULT, Mme POTELOIN, M. VETILLARD, Mme KAZIEWICZ, Mme LE BOTERFF, Mme LANCIEN, M. LE FOLL, Mme MOISY, M. VILLARME, Mme RIVRON, M. GAUTRON

Votes par procuration :

M. PERDEREAU pour Mme BERGER jusqu'à son arrivée en cours de séance
M. DELPECH pour Mme KARAMANLI jusqu'à son arrivée en cours de séance
Mme SEVERE pour Mme GOUHIER après son départ en cours de séance
M. DELIGNY pour Mme NIEDERKORN
M. EDOM pour M. PICAULT
M. BOULARD pour Mme POTELOIN
M. PRIGENT pour M. VETILLARD
Mme DUBOIS pour Mme KAZIEWICZ jusqu'à son arrivée en cours de séance
M. BREUX pour Mme LE BOTERFF
Mme PEDOYA pour Mme LANCIEN
M. BIENCOURT pour M. LE FOLL
Mme BRULE-DELAHAYE pour Mme MOISY après son départ en cours de séance
Mme RIVRON pour M. VILLARME après son départ en cours de séance
M. VILLARME pour Mme RIVRON durant son absence en cours de séance
Mme BEAUCHEF pour M. GAUTRON

M. COMPAORE remplit les fonctions de Secrétaire.

Les Membres ci-dessus désignés ont signé au Registre après délibération en séance.